

Absents excusés : Maryline ROSSI

Christophe GALLEY a donné procuration de vote à Marc BOYER

Sylvie GIULIANI a donné procuration de vote à Louis GESTER

André SCHREINER a donné procuration de vote à Dominique BOYER

I- DEMANDE SUBVENTION POUR REFECTION CHEMIN DU SAYNANS

Une demande de subvention va être déposée auprès du Conseil Général pour la rénovation de l'enrobé de la partie communale du Chemin du Saynans.

Des devis vont également être demandés aux entreprises.

II- MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DELEGUES CCVR

Pour des raisons de procédure réglementaire, les changements intervenus au niveau du conseil d'administration du CCAS et des délégués CCVR ont dû être votés à nouveau par le conseil municipal.

Les changements précédents sont confirmés à l'unanimité, à savoir Daniel MYON est élu membre du CCAS et Louis GESTER devient Président ; Dominique BOYER devient déléguée titulaire à la CCVR en remplacement de Daniel MYON et Marie-Hélène JEANNIN, déléguée suppléante.

III- CCVR – CONVENTION GESTION ASSAINISSEMENT NON AFFERME

Il est décidé de repousser l'échéance de la convention relative à la gestion de l'assainissement non affermé par la CCVR, pour se laisser le temps de mieux l'adapter à nos attentes.

IV- ECOLE NUMERIQUE RURALE

Grâce à l'implication de M. DUGAS (adjoint à Présentevillers), notre groupement scolaire a été présélectionné pour une subvention relative à l'acquisition du kit « école numérique rurale » (tableau numérique interactif, vidéo projecteur, plusieurs ordinateurs...)

Le cas échéant notre commune contribuerait à hauteur d'environ 1000 € pour cette acquisition.

V- TRANSPORT SCOLAIRE ACCOMPAGNATRICE BUS

Suite à la décision de l'Inspection Académique de fermer la classe d'Allondans, se pose la question du transport de l'Accompagnatrice du bus pour les enfants car il démarre sa tournée à Allondans pour la finir dorénavant à Dung.

Une réunion entre les trois Maires aura lieu prochainement pour partager cette problématique.

VI- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- La date de **reprise scolaire au Collège de Bart** a été **modifiée**. Les 6^o rentrent le jeudi 3 septembre à 8h00 et sortent à 15h30. Quand aux 5^o, 4^o et 3^o ils rentrent le mercredi 2 septembre à 8h00 et sortent à 11h00.

- **Commandes bois de chauffage 2010** : Dès à présent et jusqu'au 15 septembre 2009, vous pouvez commander du bois de chauffage qui sera livré en juin-juillet 2010. Pour cela, il faut s'inscrire soit en se présentant en Mairie, soit par écrit, avec date et signature du document.
Passé le 15 septembre 2009, les demandes ne seront plus recevables.
Le prix du stère sera fixé en automne, lorsque le bûcheron et le débardeur auront remis leurs tarifs.
ATTENTION : le bûcheron actuel cesse son activité. **La Mairie recherche donc un nouveau bûcheron. A défaut, les commandes de bois ne pourront pas être honorées.**
- La CCVR dispose dorénavant de son propre **site Internet** : www.valleedurupt.fr
- Les **terrains** réalisés pour les joueurs de **pétanque** sont prêts à l'emploi. Tout le monde peut en disposer.
- Le **jeune embauché durant le mois de juillet** pour aider les employés communaux des services techniques, s'est bien impliqué et a donné pleinement satisfaction. L'équipe Municipale tient à le féliciter.
- **Registre CANICULE** : Nous rappelons que les personnes âgées, handicapées, isolées, souffrant de maladie ou pouvant avoir besoin d'aide en cas de canicule, sont invitées à s'adresser en Mairie (un formulaire à compléter leur sera remis), pour permettre une intervention du CCAS si nécessaire.
- La PREFECTURE nous charge de rappeler les **règles de sécurité des piscines**. Toutes les piscines privées doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé visant à prévenir le risque de noyade. Pour plus de précisions, veuillez consulter le site Internet :
<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/piscines-privées-les-obligations-des-proprietaires>
- Comme chaque année, la société Omnisports de SAINTE-SUZANNE organisera une **marche de nuit le 3 octobre 2009**. Un premier point de contrôle aura lieu dans la cour d'école de DUNG.

- ETAT CIVIL

Décès : Victor VERAZZI est décédé le 30 juin 2009. Il a été conseiller municipal de mars 1965 à mars 1988. Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille.

Fermeture MAIRIE du 8 août au 30 août

En cas d'urgence, s'adresser au Maire (Louis GESTER : 06.70.27.28.98) ou aux Adjointes présents (Dominique BOYER : 03.81.92.32.16 ou Daniel LEBOEUF : 03.81.92.38.97).

Les **branchages** ne seront **pas ramassés** durant tout le mois d'**Août**. Reprise lundi 7 septembre.

**** Salutations à toutes et à tous et bonnes vacances aux Aoûtiens ****